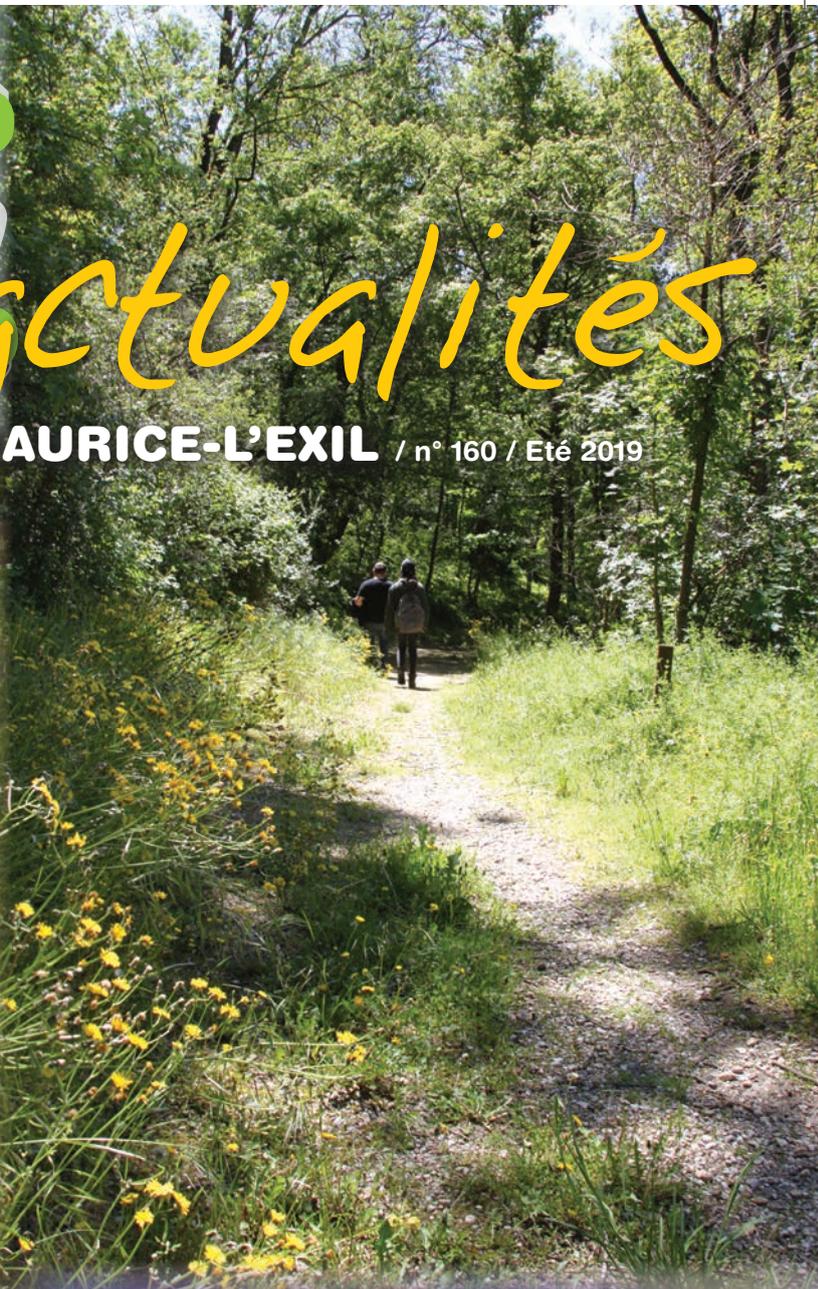


SME actualités

Magazine d'information de la ville de **SAINT-MAURICE-L'EXIL** / n° 160 / Été 2019



Dossier Les loisirs de l'été



13



10



6/8



11

SOMMAIRE

4/5 Actualité

Toute l'actualité locale en bref

6/8 Dossier

Petits et grands : le plein d'idées pour occuper son été !

9 Aménagement

Les travaux de la mairie et de la cuisine centrale/ réfectoire se poursuivent

11 Loisirs

Retour sur les 30 ans de la Course des Neutrons
La rentrée du service des sports
A découvrir : la prochaine saison culturelle

10 Enfance

Ecoles, accueils périscolaires, restauration municipale : les changements de la rentrée

12/14 Focus

"SME en fête" : une édition réussie
Les derniers événements en images

15 Histoire

Comment la mairie a traversé le temps

16/19 Vie associative

16-17 // SPORTS
18-19 // EN BREF



SME actualités N° 160 – Été 2019

Trimestriel d'information de la ville de Saint-Maurice-l'Exil – 31, rue de la Commune 1871, 38550 Saint-Maurice-l'Exil
Tél. : 04 74 86 23 61 - Directeur de la publication : Philippe Genty – Rédactrice en chef : Sophie Demaison – Rédaction et mise en forme : services municipaux, associations – Photographes : Renaud Vezin, Stéphane Brouchoud, services municipaux, associations (sauf mentions spéciales) – Impression : Fauchery SAS, 04 74 84 38 34 (Chanas, 38) – Tirage : 3 100 exemplaires.



La semaine du sport et de la culture qui a une fois encore été une réussite a été clôturée le samedi 15 juin par "Saint-Maurice en fête", événement artistique et festif.

Le repli anticipé dans la salle jeux de raquettes, lié à des conditions météorologiques très incertaines, a permis la tenue de tous les spectacles et l'accueil de très nombreux parents et enfants. Le beau temps revenu en début de soirée a ramené toute la convivialité générée par cette manifestation conclue magnifiquement par le feu d'artifice.

Nos deux projets municipaux, la cuisine centrale et le réfectoire à Givray et la nouvelle Mairie, sont en phase de finition et seront livrés conformément au planning initial. Je vous propose de venir découvrir ces deux réalisations le samedi 21 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine, où vous serez accueillis et accompagnés par des élus et agents de la collectivité.

Les travaux de la salle festive intercommunale avec Clonas-sur-Varèze débiteront au plus tard au dernier trimestre 2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation des démarches administratives, une nouvelle étape vous sera proposée dès le mois de septembre, avec la possibilité de régler les factures des différents services municipaux par paiement sur Internet, ainsi que pour la ludothèque également par terminal de carte bancaire.

Comme chaque année, vous pourrez bénéficier de deux séances de cinéma en plein air les 9 juillet et 7 août, à l'école Messidor ou à la salle Louis Aragon en cas de repli.

Je vous souhaite à chacun un très bel été, de loisirs et de détente, en attendant de nous rencontrer le 7 septembre lors du forum des associations, à la salle omnisports.

Philippe Genty
Maire de Saint-Maurice-l'Exil

MAIRIE

IMPORTANT

OUTILLAGES ET DÉCHETS

La Mairie rappelle les horaires autorisés pour l'utilisation des outillages à moteur¹ :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage des déchets végétaux est interdit². Ils doivent être déposés en déchetterie au Péage-de-Roussillon ou à Saint-Clair-du-Rhône (liste complète sur www.entre-bievretrhone.fr).

1/ Arrêté préfectoral n°97-5126

2/ Arrêté préfectoral n° 2013-322-0020

SÉCURITÉ

CAMÉRAS INDIVIDUELLES

Depuis fin mai, les trois agents de la police municipale sont équipés de caméras individuelles réglementairement déclarées et autorisées. Le but est de prévenir les incidents lors des interventions des policiers municipaux, les caméras filmant en direct.



Elle est portée de façon apparente par l'agent et son déclenchement est annoncé aux personnes filmées. Les images sont conservées pendant six mois.

MAIRIE

EMPLOIS TEMPORAIRES

Cet été, la mairie emploie dix jeunes de plus de 18 ans poursuivant des études, répartis entre les services techniques et l'enfance-jeunesse (animateurs BAFA ou équivalence).

JEUNES DE 16 ANS RECENSEMENT

Les jeunes de 16 ans sont tenus de se faire recenser en mairie entre leur date d'anniversaire et la fin du trimestre suivant, munis des pièces suivantes : livret de famille, justificatif de domicile récent, cartes d'identité du jeune et des parents (carte de séjour si ces derniers sont nés à l'étranger et titre de naturalisation s'il y a lieu). Ils devront conserver l'attestation de recensement pour toutes les formalités administratives ultérieures (aucun duplicata délivré).

SOLIDARITÉ COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu au Sémaphore (Roussillon) le 17 septembre, de 9h30 à 12h et de 14h45 à 19h15.

Conseil Municipal Subventions et tarifs

Le Conseil Municipal du 9 mai dernier avait principalement pour ordre du jour le vote des subventions et des tarifs municipaux.

Les élus ont décidé de maintenir le soutien financier au monde associatif (et même de l'augmenter légèrement), à hauteur de 279 000 €.

Instaurée il y a quatre ans, la charte de la vie associative a été signée par la quasi-totalité des associations samauritaines, la Municipalité s'en félicite. Ce document contractualise les relations entre la Ville et le monde associatif, rappelle le respect des valeurs de la République et incite les clubs à participer à la vie locale, soit en se joignant à ceux de la Mairie.

En plus d'une aide financière, le soutien aux associations se manifeste tout au long

de l'année : prêt de salles, aide logistique lors des événements, appui à la communication (magazine municipal spécial associations en août...) et réédition du forum des associations à la rentrée (lire ci-dessous).

Concernant le vote des tarifs pour l'année scolaire 2019-2020, le Conseil Municipal les maintient à leurs niveaux de 2018, sauf pour les activités sportives adultes qui baissent de 10 € à l'année. Pour les enfants, l'inscription au trimestre se poursuit pour les activités sport et poterie, le mercredi matin, à partir de septembre (lire page 12).

☺ **A noter : Forum des associations, le samedi 7 septembre, de 10h à 17h, au complexe sportif**
Entrée libre

Ambroisie Vigilance



L'ambroisie est une plante invasive qu'il faut arracher.

Très répandue dans notre région, l'ambroisie est une plante allergisante entraînant rhinites, asthme, conjonctivites et laryngites. Afin de limiter ses effets nocifs, il convient de l'arracher avant sa floraison début août. Elle est reconnaissable à ses longs épis constitués de petites fleurs vert-jaune, situées à l'extrémité de tiges. Celles-ci sont de couleur verte et rouge violacée, couvertes de poils blancs.

Les terrains et voiries communaux qui en contiennent sont traités par les services techniques de la commune. Concernant les espaces privés et agricoles, c'est au propriétaire d'assurer l'arrachage (avec des gants). L'ambroisie se répand plus spécialement sur les sols dénudés et lors de re-

tournements ou de perturbations du sol. En lien avec la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône et la chambre d'agriculture de l'Isère, la Ville poursuit ses actions et a nommé deux référents (un élu et un agriculteur), chargés de surveiller les zones infestées et sensibiliser les habitants.

C'est à chacun de rester vigilant. Ainsi, lorsque vous constatez la présence d'ambroisie hors de votre propriété, merci de le signaler sur la plateforme indiquée ci-dessous.

☺ **Site : signalement-ambroisie.fr**

Contact : 0 972 376 888.

Vous souhaitez en savoir plus ? Lors des Journées du Patrimoine le samedi 21 septembre, la nouvelle Mairie sera ouverte au public. Elle accueillera, en son hall, une exposition sur l'ambroisie, prêtée gracieusement par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

A savoir

La Poste communique

Le bureau de Poste situé rue de la Commune 1871 sera transféré en novembre prochain dans l'actuel centre de tri de la zone économique Rhône-Varèze. Afin de préparer ce futur déménagement, la Poste vous informe que des travaux seront effectués début juillet au centre de tri.

La Poste attire également votre attention sur la sécurité de ses facteurs face aux propriétaires de chien. L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus dans la région. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des canidés réputés gentils qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont concernés par ce risque qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre au facteur d'effectuer son travail en toute sécurité, la Poste vous remercie de veiller à :

- rendre votre boîte aux lettres accessible, en la plaçant à l'extérieur de la propriété
- placer une sonnette en état de marche à l'extérieur également
- veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre votre animal et le facteur.



Economie locale

Commerces de proximité



La Municipalité porte une attention toute particulière à l'activité économique. Elle encourage les Samauritains à se rendre dans les commerces et chez les artisans locaux.

Forte d'une zone économique en plein développement au Nord, qui porte le nom de Rhône-Varèze, Saint-Maurice-l'Exil possède également plusieurs commerces de proximité répartis sur l'ensemble de la commune.

Parmi les dernières nouveautés, le magasin ALDI a rouvert ses portes le 18 mai, après cinq mois de travaux. Ceux-ci ont consisté en la construction d'un bâtiment plus spacieux et lumineux, disposant de panneaux photovoltaïques sur le toit, dans le cadre du rajeunissement du parc de l'enseigne. Le parking a lui aussi été

agrandi. A l'intérieur, les espaces ont été entièrement repensés.

L'espace Marcel Noyer voit l'installation d'un nouveau commerce, en lieu et place de l'ancienne pharmacie : une boucherie devrait ouvrir au cours de l'été. L'épicerie "Proxi" et la fleuriste sont toujours présents sur l'espace et viennent compléter l'offre.

Enfin, l'enseigne Relax Natur'Elle vient de déménager au 40 rue de la Commune 1871. Karine Coucourde, esthéticienne, était déjà installée depuis octobre dernier sur Saint-Maurice-l'Exil. La jeune femme a choisi ce local communal pour s'agrandir et gagner en visibilité. Plus fonctionnel et lumineux, il lui permettra de proposer tous les soins esthétiques classiques, ainsi que des ateliers de portage en écharpe et de massage bébés (le tout sur rendez-vous au 06 69 47 61 56).



NUMÉRIQUE

UN NOUVEAU SITE POUR LA MAIRIE

La Mairie travaille à la refonte de son site Internet, dont la nouvelle version sera mise en ligne prochainement. En attendant, le site actuel est toujours consultable et régulièrement mis à jour.

Site : www.ville-st-maurice-exil.fr

FORTES CHALEURS
PLAN CANICULE

Les personnes âgées ou handicapées peuvent se faire connaître en mairie dans le cadre du plan canicule. Un imprimé est à compléter avec vos coordonnées, celles d'un proche à prévenir en cas d'urgence, du service intervenant à domicile et du médecin traitant. En cas de déclenchement du plan d'alerte, la Mairie communiquera ce registre au Préfet et appellera les personnes concernées. Si vous êtes déjà recensés, vous n'avez aucune démarche à effectuer, sauf si déménagement ou modification de coordonnées.

Contact : 04 74 86 23 61.

SENIORS

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Le repas des anciens aura lieu le samedi 9 novembre, à la salle L. Aragon. Si vous avez plus de 65 ans, êtes domicilié sur la commune et n'étiez pas inscrit l'an passé, merci de vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent également bénéficier du colis de Noël. Si vous êtes nouvellement domicilié ou avez déménagé au sein de la commune, les démarches à effectuer en mairie sont identiques à celles pour s'inscrire au repas des anciens.

CCEBER
URBANISME

La Communauté de Communes, située rue du 19 mars 1962, propose une permanence de :

- l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 12h (sauf août). Contact : 04 74 93 92 61
- du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) : 5 et 19 juillet, pour vos projets d'habitation ou de réhabilitation. Sur rendez-vous au : 04 74 29 31 10
- Amélioration de l'habitat les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 14h à 16h. Contact : 07 81 02 94 43.



Pays Roussillonnais

Un ciné à la belle étoile

Les cinémas de plein air reviennent sur le territoire. L'occasion de (re)voir des films récents, pour petits et grands, à la belle étoile. A Saint-Maurice, l'école Messidor accueillera deux séances à la tombée de la nuit : "Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?" le 9 juillet et "Minuscule 2" le 7 août. Programme complet, à lire ici...

Juillet

- Vendredi 5 :** "Tanguy", école à St-Clair-du-Rhône (repli salle de spectacles)
- Samedi 6 :** "Dumbo", Les Roches-de-Condrieu (lieu en attente)
- Mardi 9 :** "Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?", école Messidor à St-Maurice-l'Exil (repli salle L. Aragon)
- Jedi 11 :** "Astérix", centre N. Mandela à Roussillon (repli Sémaphore)
- Mardi 16 :** "Le grand bain", gymnase Joliot-Curie à Salaise-sur-Sanne (repli foyer L. Bouvier)
- Mardi 23 :** "Le parc des merveilles", cours de l'école primaire à Sablons (salle Fanely-Revoil)
- Vendredi 26 :** " Mia et le lion blanc", foyer G. Beyle à Chanas
- Lundi 29 :** "Le facteur Cheval", groupe scolaire Ollier au Péage-de-Roussillon (repli salle B. Dufeu)

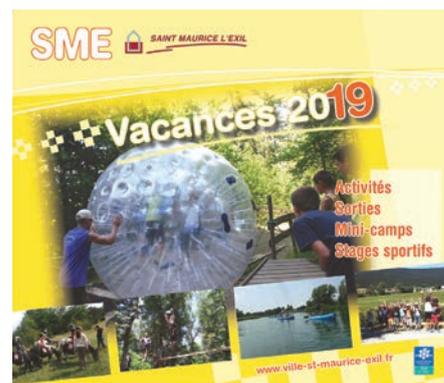
Août

- Mercredi 7 :** "Minuscule 2", école Messidor à St-Maurice-l'Exil (repli salle L. Aragon)
- Mardi 13 :** "Astérix", gymnase Joliot-Curie à Salaise-sur-Sanne (repli foyer L. Bouvier)
- Jedi 22 :** "Nous finirons ensemble", esplanade du Sémaphore à Roussillon (repli Sémaphore)
- Vendredi 23 :** "Le facteur Cheval", parking derrière la salle E. Romanet à Ville-sous-Anjou (repli salle E. Romanet)
- Lundi 26 :** "Dragon 3", groupe scolaire Ollier au Péage-de-Roussillon (repli salle B. Dufeu)
- Jedi 29 :** "Dumbo", école à St-Clair-du-Rhône (repli salle de spectacles)

De 4 à 17 ans...

Pour des vacances actives !

Distribuée auprès des écoles courant mai, la plaquette "Vacances 2019" rappelle l'ouverture de l'accueil de loisirs pendant les grandes vacances, l'organisation de mini-camps et deux semaines de stages sportifs...



- **Le service des sports** propose deux semaines de stages sportifs, du 8 au 19 juillet, de 14h à 17h, avec deux sorties à la journée au parcours acrobatique en forêt. Les enfants s'initieront aussi au mini-golf, à l'escalade, au basket et à de nombreux autres sports. Une bonne manière de passer des vacances actives !
- **Le service enfance-jeunesse** organise deux mini-camps pour les 4-6 ans et quatre mini-camps pour les 7-13 ans, à Méandre, en plein coeur du Vercors, en juillet et en août. Selon leur âge, ils découvriront la spéléologie, l'équitation, la randonnée et plein d'autres activités de groupe... L'accueil de loisirs sera ouvert du 8 au 26 juillet, puis du 26 au 30 août (sur inscription préalable).

Enfin, le secteur jeunesse, réservé aux 12-17 ans, est ouvert du 8 au 26 juillet. Un programme détaillé des activités sera téléchargeable sur le site de la Ville quelques jours avant.

☺ **Retrouvez la plaquette "Vacances 2019" sur : www.ville-st-maurice-exil.fr**

(rubrique "Services publics", puis "Nos parutions").

Stages sportifs : inscription au 04 74 86 72 28 ou 06 31 17 76 03 (service des sports situé au complexe omnisports, en salle des professeurs).

Accueil de loisirs, mini-camps et secteur jeunesse : inscription au 04 74 86 45 09 (service enfance-jeunesse, 1 rue Ladoumègue).

Ludothèque

Un été ludique !

La ludothèque municipale reste ouverte une partie de l'été. L'équipe vous présente quelques-unes de ses dernières acquisitions, à découvrir au plus vite ! Les enfants pourront également profiter des espaces de jeux libres.

Saute lapin !

De 2 à 4 joueurs

A partir de 4 ans

Durée de la partie :

environ 15 minutes

Un jeu malin pour apprendre à estimer les distances



Les petits lapins ont faim et veulent être les premiers à croquer la carotte d'or en traversant la rivière.

Attention à bien estimer les distances pour être le gagnant !



Memoarr !

De 2 à 4 joueurs

A partir de 8 ans

Durée de la partie : environ 20 minutes

Jeu de mémoire original et addictif !

Sur l'île du capitaine Goldfish, le volcan se réveille ! Il faut évacuer les lieux sans traîner et emporter le plus de trésors possibles. Mais le chemin est semé d'embûches... Des paysages

et des animaux différents s'entremêlent et compliquent la fuite.

Petit à petit, avec concentration, mémoire et tactique, frayez-vous un chemin et soyez celui ou celle qui collectionnera le plus de pierres précieuses !

☺ **Horaires d'été de la ludothèque (jusqu'au 30 août) :**

- mardi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h,
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- vendredi de 15h30 à 18h.

Fermeture annuelle du 20 juillet au 19 août inclus.

Contact : 04 74 29 04 50.

▶ A noter !

La biennale du jeu revient les samedi 23 et dimanche 24 novembre prochain, à la salle Louis Aragon. Ce week-end mettra à l'honneur des jeux traditionnels, des jeux de société, des espaces ludiques pour tous les âges et un espace multimédia... Un bel événement intergénérationnel et totalement gratuit à ne manquer sous aucun prétexte !

Noé

De 2 à 5 joueurs

A partir de 7 ans

Durée de la partie :

environ 30 minutes

Jeu de cartes basé sur un système de défausse, malin et amusant



C'est le déluge. Il est grand temps de faire monter les différents animaux à bord des petites arches les menant à la Grande Arche !

Dans le jeu "Noé", vous essayez de placer chacune de vos cartes "Animal" dans l'une des arches présentes sur la table, le but étant de les défausser le plus vite possible.

Mais la tâche n'est pas simple : les arches ne peuvent embarquer qu'une masse limite, sous peine de chavirer !

Sous l'aspect d'un jeu de cartes aux règles très simples, "Noé" est un jeu très malin et tactique. Ses parties courtes en font un jeu familial par excellence !

Maki Stack

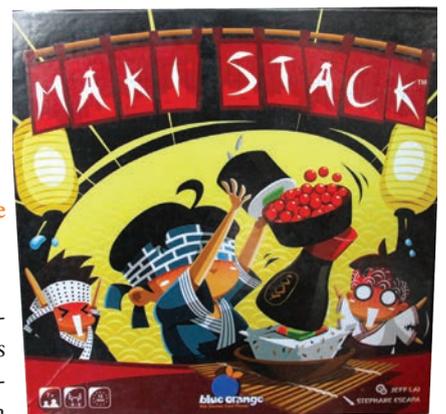
De 4 à 6 joueurs

A partir de 7 ans

Durée de la partie :

environ 20 minutes

Un jeu d'ambiance à jouer en équipe



Réalisez un équilibre subtil de sushis, d'assiettes et de sauce soja, en prenant soin de remplir la commande exactement

comme indiquée sur la carte, avec parfois les yeux bandés ! Mais attention, un faux mouvement et tout pourrait tomber !

Votre adresse et votre capacité d'écoute seront vos meilleures alliées.

Soyez l'équipe de cuistots la plus rapide pour maîtriser l'art de l'empilage de sushis !

Et aussi...

Les loisirs de plein air

Profitez de l'été pour s'amuser à la ludothèque municipale, c'est bien, sortir aussi, d'autant que Saint-Maurice-l'Exil et ses environs regorgent d'espaces préservés et de sites touristiques. A pied ou à vélo ? En solo ou en famille ? Plutôt culturel ou sportif ? Choisissez votre formule !

Ombagé et préservé, le **parc des Varilles** est un lieu idéal de sortie. D'une surface de 10,5 hectares, on y accède par deux entrées situées sur le CD4 et la rue de Mata. Outre ses sentiers et ses aires de pique-nique, il possède un parcours permanent d'orientation, un parcours de santé, une tour d'observation et des aires de jeux pour enfants.

Ouvert depuis l'été 2011, le plan d'eau des Blaches invite les promeneurs à la détente. Avec ses aires de pique-nique, de boules et de jeux pour enfants, le site invite à une pause détente. Cet écrin de verdure est également un lieu de pêche et de promenade, grâce aux nombreux panneaux informatifs pour découvrir la faune et la flore locale. Les sportifs ne sont pas oubliés : un parcours permanent d'orientation y est également installé, ainsi qu'un parcours de santé.

Tourisme

Visites et balades

Fidèle à ses habitudes, l'office de tourisme a concocté un programme de sorties culturelles, d'animations et de balades tout l'été.

Parmi les temps forts, retenons :

- **des sorties en bateau traditionnel sur le Rhône** (photo), couplées pour certaines avec un circuit à vélo ("boat'n bike")
- **des initiations au vélo à assistance électrique**
- **des animations pour enfants et adultes** avec un atelier de décoration sur céramique à la poterie des Chals (Roussillon)
- **des rondes de nuit** au prieuré (Salaise-sur-Sanne) et à la chapelle de Terrebase (Ville-sous-Anjou)
- **des circuits pédestres** à Anjou et Bellegarde-Poussieu
- **une balade contée et musicale** au jardin du Bois Marquis.

☉ **Retrouvez l'office de tourisme dans les locaux de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil. Contacts : 04 74 29 31 00 / 04 74 86 72 07. Site : www.tourisme-pays-roussillonnais.fr**



Le plan d'eau, un lieu toujours très prisé des promeneurs et des sportifs !

Pour des raisons de sécurité, la Mairie rappelle que la baignade y est strictement interdite.

Enfin, n'oubliez pas la ViaRhôna ! Cette voie verte permet de rejoindre l'île du Beurre au Méandre des Oves. L'office de tourisme intercommunal propose des sorties mêlant balade en bateau et vélo, ainsi qu'une initiation au vélo à assistance électrique (lire ci-dessous).

☉ **Parcours permanents d'orientation du plan d'eau des Blaches et du parc des Varilles à télécharger sur : www.ville-st-maurice-exil.fr (rubrique "Loisirs", puis "Sport").**

"Energy Kids" Apprendre en s'amusant

Venez participer aux "Olympiades de l'été" avec le centre d'information du public (CIP), situé à proximité du centre nucléaire de production d'électricité de St-Alban/St-Maurice !

Toute l'année, l'équipe du CIP est heureuse d'accueillir les enfants pour les "Energy Kids". Cet été, ils se dérouleront les mercredis 10, 17, 24 et 31 juillet (ainsi que sur demande), de 10h à 12h et de 14h à 16h. Cette animation gratuite est ouverte aux enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'un adulte. Equipés de baskets et d'une bonne énergie, les participants s'affronteront en équipe lors de mini-jeux et défis. Chaque semaine, de nouvelles activités seront proposées. Le passeport des "Energy Kids" vous permettra au bout de quatre animations, de repartir avec un cadeau !

☉ **Réservation préalable au 04 74 41 33 66 le mercredi de 13h à 17h (ou répondeur), ainsi que par mail à centrale-stalban-stmaurice@edf.fr**



Mairie et cuisine centrale/réfectoire

Les travaux se terminent



La nouvelle mairie ouvrira au public courant octobre. Le bâtiment historique ci-contre a été entièrement réaménagé pour accueillir la salle du Conseil qui servira pour les mariages (rez-de-chaussée) et des salles de réunions à l'étage.

L'entrée se fera par un sas vitré qui relie les deux bâtiments.



Le nouveau bâtiment ci-contre accueillera les services au public (accueil, état-civil, urbanisme/ logement, action sociale...) au rez-de-chaussée et les autres services à l'étage (direction générale, ressources humaines, techniques, communication et bureau du maire).

Les travaux se terminent à la cuisine centrale/ réfectoire, afin d'être opérationnelle dès le lundi 2 septembre.



Le réfectoire de 150 places est destiné à accueillir les élèves du groupe scolaire de Givray, tout proche.

La voirie aux abords de la structure est en cours de sécurisation, en lien avec les services de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône : pose d'un plateau et de feux tricolores, instauration d'une zone "30 km/h".



Parc des Varilles/plan d'eau

Mission : diagnostic floristique

La mairie accueille actuellement et jusque fin juillet, Emily Buelinckx, étudiante en BTS agricole, option gestion et protection de la nature. Ses missions englobent la surveillance de l'environnement au parc des Varilles et au plan d'eau des Blaches.



En stage aux espaces verts, Emily s'investit pleinement dans son travail.

Durant trois mois, la jeune femme sillonne les sentiers pour repérer les types d'orchidées sauvages et surveiller plus spécialement la pousse de chênes au parc des Varilles. Il s'agit également d'y cartographier de jeunes plants, d'identifier les résineux malades et d'évaluer l'impact de l'éco-pâturage sur la partie basse du parc.

Son inventaire intervient alors que la Ville avait élaboré en 2014 un plan de gestion du parc des Varilles, visant à revaloriser cet espace boisé. Pour Emily, c'est une expérience très intéressante et instructive : "Mes études débouchent sur des métiers de gestion des espaces naturels ou liés à l'éducation à l'environnement auprès des plus jeunes".

☺ La nouvelle mairie et la cuisine centrale/réfectoire seront ouvertes à l'occasion des Journées du Patrimoine, le samedi 21 septembre. Les élus auront le plaisir de vous y accueillir pour une visite guidée.

▶ Et aussi

- Opération "Ville propre", au plan d'eau des Blaches, le 1^{er} juin, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable
- Agrandissement et réfection du parking rue Jules Guesde, à proximité des commerces, de la cuisine centrale/réfectoire et du groupe scolaire de Givray : création de dix-huit places supplémentaires, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite
- Reprise de l'éco-pâturage, avec la venue d'une dizaine de chèvres, au plan d'eau des Blaches



Parking du quartier de Givray.



De 3 à 99 ans...

Le sport pour tous

Pourquoi pratiquer une activité physique et sportive ? Laquelle choisir ? La Ville propose dès le plus jeune âge une palette de sports variés qui incite les plus jeunes à prendre de bonnes habitudes...

Faites-vous partis des 34 millions de Français qui pratiquent une activité physique et sportive ? Vous allez répondre : pour quoi faire ? Tout simplement parce que ses bienfaits sont reconnus pour leurs effets sur le bien-être, le développement individuel et son impact dans la prévention et la prise en charge des maladies.

A Saint-Maurice-l'Exil, l'offre d'activité est adaptée à tous les publics, en journée, en soirée, pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Le personnel du service municipal des sports agit dans plusieurs directions. Dès le CP, chaque classe est encadrée deux fois par semaine par des éducateurs sportifs. Les élèves abordent différentes disciplines parmi les sports collectifs, les sports de raquettes, les sports d'opposition et la gymnastique. A la fin de sa scolarité, en cinq ans, chaque enfant aura pratiqué 65h de gymnastique, 105h de sports collectifs (foot, hand, basket), 42h de badminton, 24h de jeux d'opposition (judo, lutte, sumo), 100h d'athlétisme (course, saut, lancer) pour un total de 336h, auxquelles s'ajoute le cycle piscine.



Chaque année, les rencontres d'athlétisme sont l'occasion pour les écoles de se confronter les unes aux autres, en toute convivialité (ici le 17 mai dernier).

En dehors de l'école, les activités annuelles sont encadrées par des éducateurs sportifs. Chacun peut satisfaire son besoin de bouger en badminton, gymnastique artistique, escalade et danse. Les activités trimestrielles ont remplacé les temps d'activité périscolaire depuis la rentrée 2018-2019. C'est l'opportunité de découvrir différentes activités parmi l'escalade, la gymnastique et le tir à l'arc.

Pour les adolescents, tout au long de l'année, trois activités sont proposées sur autant de sites différents : escalade également, gymnastique artistique et badminton. Cette dernière activité est aussi proposée aux adultes, sans oublier la gymnastique/fitness.

Afin de favoriser la pratique sportive sur le territoire, source d'une meilleure santé, les tarifs des activités municipales ont été revus à la baisse pour les adultes et des aménagements sont en cours au plan d'eau des Blaches et à l'école Port-Vieux.

N'oublions pas les clubs sportifs (près de vingt sur la commune), qui complètent l'offre municipale, à des tarifs très abordables.

☺ **Contact : 06 31 17 76 03 (service municipal des sports).**

Course des Neutrons, 30 ans déjà !

Le virus de la course

Pour cette 30^e édition, la rédaction du "SME actualités" a suivi une famille à fond dans le sport et supportrice de la Course des Neutrons depuis toujours : la famille Peyrouse.

Événement familial par excellence, la Course des Neutrons s'adresse à tous les âges ! La famille Peyrouse que nous avons suivie durant cette journée ensoleillée du 30 mars, l'a bien compris... Les grands-parents sont bénévoles sur la course depuis de nombreuses années. Alice et Denis ont également couru au tout début. Puis, ils ont transmis le virus à leurs enfants Coraly et Etienne qui participent régulièrement aux courses adultes.

Depuis quatre ans, les enfants de Coraly, Victor et Louison, s'élancent de la salle jeux de raquettes pour les courses enfants. Les garçons pratiquent plusieurs sports et montrent fièrement la médaille qu'ils viennent de remporter ! "Je me rappelle que Victor marchait à peine la première année que nous l'avons emmené", se souvient sa maman. Et le papa ? Eh bien, il court aussi sur le 14 km.

Cette année, toute la famille a apprécié l'espace "jeux" mis en place pour la première fois par la ludothèque municipale et attend avec impatience la 31^e édition !



La Course des Neutrons démarre la veille par le courseton qui a rassemblé près de 600 enfants, du CE2 au CM2.



La famille Peyrouse, grande habituée de l'événement !



Les courses enfants : un grand succès chaque année !



La journée est ponctuée par les remises de récompenses aux enfants, jeunes et adultes.



TEC

Sortir ◯ Ecouter ◯ Voir

En avant-première, "SME actualités" vous dévoile la nouvelle saison culturelle...*

Présentation de saison

Vendredi 13 septembre, à 19h
à St-Alban-du-Rhône (lieu en attente)

L'effet Fox



Compagnie Envol Distratto
Vendredi 27 septembre, à 20h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Parades nuptiales en Turakie

Compagnie Turak Théâtre
Vendredi 11 octobre, à 20h30
Centre social de l'Île du Battoir,
à Beaufort

Sophia Aram A nos amours

Samedi 19 octobre, à 20h30
Foyer L. Bouvier, à Salaise-sur-Sanne

Festival jeune public

Du 21 au 25 octobre
Plusieurs salles du territoire
Temps-fort à l'école de Sonnay

Nez pour s'aimer

Compagnie Les Pêcheurs de Rêve
Vendredi 25 octobre, à 20h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

L'Assemblée nationale est morte, vive l'assemblée !

Compagnie La Grenade
Vendredi 29 novembre, à 20h30
Foyer L. Bouvier, à Salaise-sur-Sanne



Hourra !

Compagnie Hallet Eghayan
Vendredi 13 décembre, à 20h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Duo Juan

Compagnie Théâtres de l'Entre-Deux
Vendredi 17 janvier 2020, à 20h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Le monde était une île

Compagnie Superlevure
Mercredis 29 janvier et 5 février,
à 9h15 et 10h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Concert Berywam

Samedi 1^{er} février, à 20h30
Foyer L. Bouvier, à Salaise-sur-Sanne

Des pieds dans les poches

Compagnie Rêve de Singe
Mercredi 5 février, à 14h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Un fleuve au-dessus de la tête

Compagnie des Mangeurs d'Etoiles
Vendredi 14 février, à 20h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Louve

Compagnie La Guetteuse
Vendredi 21 février, à 20h30
Foyer L. Bouvier, à Salaise-sur-Sanne

Polar

Compagnie La Clinquaille
Mercredi 26 février, à 10h et 14h30
Foyer L. Bouvier, à Salaise-sur-Sanne

Ça grogne chez les vieilles trognes

Compagnie Malgraine
Samedi 14 mars, à 20h30
Dimanche 15 mars, à 16h30
à Cours-et-Buis (lieu en attente)
Vendredi 20 et samedi 21 mars, à 20h30
Ecole Les Grouillères, à St-Clair-du-Rhône

Salaise Blues Festival

Vendredi 3 et samedi 4 avril, à 20h30
Foyer L. Bouvier, à Salaise-sur-Sanne

Escabelle

Compagnie Pas de Loup
Mercredi 8 avril, à 9h15 et 10h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Don Quichotte et cie

Compagnie Le Ver à Soie
Mercredi 8 avril, à 14h30
Foyer L. Bouvier, à Salaise-sur-Sanne

Soirée chanson française

1^{ère} partie : Jur // Otilie B.
Vendredi 17 avril, à 20h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Noir sur blanc

Compagnie Zèbre à Trois
mercredi 22 avril, à 14h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

Le cirque Piètre

Compagnie La Faux Populaire Le Mort
aux Dents
Vendredi 15 et samedi 16 mai, à 20h30
Salle L. Aragon, à St-Maurice-l'Exil

► Réservation

Auprès de TEC :
Sur place, 42 rue J. Guesde
Par téléphone au 04 74 29 45 26
Par Internet sur
www.travailetculture.com
(paiement en ligne possible)

2 septembre 2019

Bien préparer sa rentrée

Afin d'anticiper au mieux les changements de la rentrée scolaire, SME actualités fait le point dès maintenant.

Revenues à la semaine de quatre jours l'an dernier, les six écoles de la commune ont été consultées par la Mairie sur de nouveaux horaires, à compter du 2 septembre prochain :

- Ecoles Prairial/Messidor : 8h30/11h45 et 13h45/16h30
- Groupe scolaire Givray : 8h30/11h45 et 13h30/16h15
- Groupe scolaire Port-Vieux : 8h30/11h45 et 13h45/16h30.

L'accueil périscolaire sera ouvert à partir de 7h et le soir jusqu'à 18h15. Concernant les mercredis, le service des sports et la poterie municipale continueront de proposer des activités de 10h à 11h30, avec une inscription au trimestre. Les mercredis, l'accueil de loisirs sera ouvert de 7h30 à 18h en journée complète, de 7h30 à 12h ou de 13h30 à 18h en demi-journée.

Soutien renouvelé

La Commune renouvelle son soutien à l'éducation des enfants :

- fournitures scolaires qui représentent, pour 2018, un soutien de 72 €/enfant, soit une enveloppe globale de 50 300 €
- petit équipement et consommables informatiques à hauteur de 1320 €/école/an
- poursuite de l'installation de trois tableaux blancs interactifs, à la maternelle Port-Vieux, aux écoles élémentaires Messidor et Givray, pour un coût de 10 000 €
- classes "vertes" et autres, financées par une subvention exceptionnelle de la Ville.

Restaurant municipal

Un nouveau fonctionnement

La commune verra l'ouverture d'une cuisine centrale et d'un réfectoire dans le quartier de Givray, le lundi 2 septembre. Une nouvelle organisation du service de restauration municipale s'impose et pour l'accompagner, la Mairie accueille un nouvel agent, responsable de production.

Après un peu plus d'un an de travaux, la cuisine centrale/réfectoire ouvre le 2 septembre, le jour de la rentrée. La structure accueillera les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Givray. Afin d'assurer leur sécurité, la voirie sera réaménagée aux abords du nouvel équipement rue Jules Guesde, en lien avec la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône et le Département de l'Isère (lire p. 9).

La cuisine centrale préparera les repas à destination des enfants et des personnes âgées, avec toujours le souci de la qualité, en privilégiant l'utilisation de produits frais et locaux. Ces repas seront livrés en liaison chaude sur quatre sites : le réfectoire situé juste en-dessous, le restaurant municipal actuel (espace M. Noyer), la résidence du 13 rue Jean Charcot (où mangeront les personnes âgées) et le multi-accueil.

A noter que le service de transport scolaire s'arrête (sauf sur le temps du midi pour les élèves de Port-Vieux qui mangent au restaurant municipal, espace M. Noyer). Les familles qui l'utilisaient jusque récemment en ont été informées depuis plusieurs mois déjà, ainsi que les différents conseils d'école.

Les ateliers jeux dont bénéficient les élèves du CP au CM2 sur le temps scolaire se poursuivront, en partenariat avec la ludothèque municipale. Encadré depuis deux ans par des ludothécaires et parents volontaires, cet appui ludique aux apprentissages s'intègre parfaitement dans les projets pédagogiques de chaque école.

L'heure musicale, financée par la commune, se poursuit également avec le conservatoire intercommunal. Elle permet aux établissements de bénéficier d'une heure d'enseignement musical par semaine et se termine, pour certains, par un spectacle de fin d'année.

☺ **Le paiement en ligne des activités périscolaires et du restaurant municipal sera possible à la rentrée sur le portail famille (<https://portail.berger-levrault.fr/21010/accueil>) et sur le site des Finances publiques (<https://www.tipi.budget.gouv.fr>)**

► Poterie municipale

Les inscriptions à l'atelier de poterie municipale se dérouleront le 11 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Tarif trimestriel (mercredi matin) : 15 € (enfants)
Tarifs annuels : 45 € (jeunes) et 90 € (adultes).

☺ **La cuisine centrale/réfectoire sera ouverte pour les Journées du Patrimoine, le 21 septembre.**

► Bienvenue à...

Jean-Pierre Mendès est le nouveau responsable de production du service de restauration municipale, depuis le 1^{er} avril. Il nous vient de la commune de Tournon-sur-Rhône où il officiait dans un collège.





Focus



Du 11 au 15 juin

Sport et culture en une !



La semaine du sport et de la culture démarre toujours par les spectacles proposés gratuitement aux écoliers samauritains : "Zig Zag" (photo de gauche) pour les écoles élémentaires, un spectacle de danse hip hop, et "La Cabanote" pour les plus petits, un moment tout en douceur et poésie...



Cette semaine permettait de découvrir de nombreuses activités sportives, en lien avec le service municipal des sports et les associations samauritaines : gymnastique, tir à l'arc, escalade, tennis, escrime, savate boxe française, kung fu, self défense et Tai chi adultes.



Pour cette édition, en plus de l'espace "manèges", les enfants ont pu profiter d'ateliers créatifs tout l'après-midi !



Les deux spectacles proposés, autour d'acrobaties, ont enchanté un public de tous âges : "Les Zèles d'Obus" (photo) et "Beethoven Métalo Vivace".



Nouvelle association samauritaine, Ewe vivi na a fait danser le public sur des airs africains très entraînants.



La soirée s'est poursuivie par le concert d'El Gato Negro et ses rythmes endiablés, inspirés de musiques latines, cumbia, salsa et autre paso...

Un magnifique feu d'artifice a clôturé cette journée exceptionnelle !



► Et aussi...

Lors de cette semaine riche en événements et rencontres, d'autres animations ont été proposées : ouverture de l'atelier municipal de poterie pour découvrir les créations des apprentis potiers enfants et adultes, première "Quinzaine de la parentalité" avec deux spectacles humoristiques à la salle L. Aragon en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère (photo), enfin portes ouvertes au conservatoire intercommunal.



Et aussi...

NOUVEAUX ARRIVANTS Bienvenue



Une quinzaine de nouvelles familles ont été accueillies par le Maire Philippe Genty et une partie de son Conseil, le 5 avril dernier, à la salle Fernand Léger. C'est toujours un plaisir pour la Municipalité de leur présenter la commune et ses services, et de répondre à leurs questions.

Egalement présent, l'office de tourisme a rappelé que ses locaux sont désormais situés dans le hall de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône et annoncé les prochaines animations pour découvrir le territoire.

Chaque famille est repartie avec une sacoche contenant les informations utiles à son installation.



SENSIBILISATION Sécurité routière

Depuis le début de l'année, la police municipale intervient dans les écoles élémentaires pour sensibiliser à l'alerte, aux risques domestiques et à la sécurité routière (lire *SME actualités* d'avril 2019).

Pour ce dernier module, la Mairie s'est associée à Renault Trucks en mars dernier, pour sensibiliser les élèves de CM2 de l'école Port-Vieux, aux dangers potentiels que représentent les camions, pour les piétons.

Cette opération appelée "Stop, look and wave" était menée par deux salariés de l'entreprise venus avec un powerpoint, une vidéo, une maquette représentant une rue, et un camion positionné dans la cour (sans la remorque). Ces outils ont permis aux enfants de mieux appréhender ce que voit ou ne voit pas le conducteur et de comprendre qu'en ville, il faut être vigilant à tout instant.

AQUALÔNE Opération prévention

Aqualône a participé aux 11^e journées nationales de prévention de la noyade le 22 mai, organisées à l'initiative de la Fédération Française et du Syndicat National Professionnel des Maîtres-Nageurs Sauveteurs.



Plusieurs ateliers, ouverts aux enfants, permettaient de s'initier à la nage habillée, aux gestes de premiers secours et à savoir donner l'alerte.

8 MAI 1945 Souvenir

Elus, anciens combattants et habitants se sont réunis le 8 mai dernier pour commémorer la fin de la seconde Guerre Mondiale.

La cérémonie s'est déroulée en deux temps : dépôts de gerbes au cimetière de Givray, puis à celui du Vieux-Village où les musiciens de l'Accord Parfait étaient présents.

Le Maire Philippe Genty a rappelé sur ces deux sites, le désir de paix né de ce conflit sur lequel s'est construit l'Europe et le devoir de mémoire : *"C'est à nous que revient maintenant la responsabilité de transmission de cette mémoire, rôle essentiel à une période où les attaques contre notre démocratie, contre nos libertés sont plus fréquentes."*



RHÔNE ALPES ISÈRE TOUR

Deux étapes à Saint-Maurice-l'Exil !

La Ville a accueilli deux étapes du Rhône Alpes Isère Tour, les 11 et 12 mai dernier. Malgré une météo capricieuse, les coureurs ont été acclamés par les nombreuses personnes présentes, au terme de la troisième étape le samedi, longue de 172 km. Cette année, les cyclistes sont arrivés rue du 19 mars 1962 et ont effectué deux boucles entre Saint-Maurice-l'Exil et Clonas-sur-Varèze, avant de franchir la ligne d'arrivée. L'Australien Harrison Sweeny a remporté l'étape.

Le lendemain, les participants se sont élancés du parking du complexe sportif, rue V. Renelle, à midi, pour la quatrième et dernière étape, en direction de Charvieu-Chavagnieux. La victoire finale revient à l'Autrichien Matthias Krizek.



PETITE ENFANCE Fête de l'été



La fête du service petite enfance a une fois de plus fait plaisir aux petits mais aussi aux grands, le 7 juin dernier, à la salle L. Aragon. Cette année, un papa, Sébastien

Conte, aérographe (www.aero-fantasy.com), a dessiné et offert une très belle affiche sur le thème de la fête : "vive les vacances" (photo). Toute l'équipe le remercie encore chaleureusement.

Une centaine de familles du Relais des Assistantes Maternelles et du multi-accueil se sont retrouvées autour d'activités variées (maquillage, décoration murale, parcours gonflable, cirque avec Home Patoche, espace de jeux, espace "cocoon" pour bébés...). Un grand merci aux parents qui ont préparé de délicieux plats et gâteaux !

De 1789 à nos jours

La mairie à travers le temps

Alors que les travaux de la mairie touchent à leur fin, "SME actualités" revient sur l'histoire de ce bâtiment qui occupe une place à part dans la vie locale. D'hier à aujourd'hui, ce que l'on appelait la maison communale reste un lieu important pour ses habitants.

Les communes sont issues de la loi du 14 décembre 1789. Paroisses, bourgs, villages et villes prennent alors cette appellation, avec une organisation administrative unique. A partir de 1790, Saint-Maurice et Givray deviennent une seule et même commune.

Pendant longtemps, il n'y eut pas de maison communale. Les conseils municipaux se réunissaient dans divers endroits : à Saint-Maurice, ils avaient lieu chez le maire, parfois dans un local de l'église ou un café. Par la suite, le conseil municipal établit son siège dans une maison au centre du Vieux-Village qui deviendra plus tard le bureau de Poste.

A partir de 1800, des registres de délibérations du conseil municipal sont tenus et la commune emploie un secrétaire de mairie. Dès 1838, il est évoqué la construction d'une maison communale à Saint-Maurice. En juin 1839, les conseillers en débattent.

Les communes s'affirment un peu plus avec la loi municipale du 5 avril 1884. Elles sont désormais gérées par un conseil municipal élu au suffrage universel direct tous les quatre ans¹, le Maire étant désigné par cet organe délibérant. L'article 61 stipule : "Le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune."

De la maison communale à la mairie...

En 1898, la mairie (on ne parle plus de maison communale) est transférée dans l'école de garçons, après d'âpres discussions lors du conseil municipal d'août de cette même année. François Lattard, conseiller, demande de bien vouloir une fois pour toutes trancher sur le transfert de la mairie au groupe scolaire. La commune étant très étendue, il serait normal que la mairie fût au centre, comme les écoles. Paul Touray, le Maire, s'oppose à ce transfert : ce serait aller contre le vœu de leurs devanciers, messieurs les anciens conseillers municipaux, qui, lors de l'inauguration du groupe scolaire, décidèrent que la mairie ne serait pas déplacée. Le vote du conseil donne les résultats



Le bâtiment historique de la mairie date de 1905. Auparavant, il jouxtait l'école.

suivants : sept voix pour le déplacement, deux voix contre et un bulletin blanc. En conséquence, le conseil prie l'administration d'autoriser le transfert de la mairie au groupe scolaire dans la classe inoccupée de l'école de garçons et cela, à titre provisoire. Ce déplacement a pour but de maintenir la bonne harmonie entre les différents hameaux.

Cependant, le Préfet rejette cette proposition. Une commission se met en place. A la suite de son étude, Monsieur Dugas, conseiller, soumet un projet de construction d'une mairie au centre de la commune, près du groupe scolaire. Nous sommes en décembre 1898. Cette construction s'impose car la salle actuelle est nécessaire à l'installation de la Poste.

Monsieur Dugas informe l'assemblée qu'il s'est entendu avec le Directeur du noviciat pour l'achat de l'emplacement de la mairie. Les Frères donnent la propriété située au nord du groupe scolaire à la condition que la commune leur abandonne du terrain provenant de la rectification du chemin vicinal n°1 du Colombier à Saint-Maurice et celui de Saint-Alban-du-Rhône au Péage-de-Roussillon.

Le Maire fait remarquer que la commune n'est nullement favorisée, l'avantage étant pour les Frères qui se trouveront absolument chez eux. Il accepte à la condition que la commune n'ait rien à dépenser. Après discussion, le conseil approuve les propositions de Monsieur Dugas et vote la rectification des chemins.

Début 1899, le Maire, Paul Touray, informe l'assemblée que l'administration préfectorale autorise le transfert des services municipaux dans la salle inoccupée de l'école de garçons.

La construction démarre

En décembre 1901, le conseil se réunit pour décider de la construction de la mairie. Sur onze votants, seuls deux s'opposent. Il est décidé que son emplacement sera entre la maison de Jean-Louis Montagnon et le pensionnat des Sœurs. L'étude est confiée à Monsieur Fiard, architecte. En août 1902, le projet est approuvé. Le conseil vote un emprunt de 15 900 francs égal à la dépense et prévoit la construction de la mairie dans le jardin de l'instituteur.

Le 11 avril 1905, il est procédé à la réception définitive du bâtiment. Tout est conforme et la dépense totale s'élève à 14 976,39 francs.

Des services qui s'étoffent

L'évolution de la mairie accompagne celle de la commune. D'un simple village, Saint-Maurice devient une ville dans les années 1960, passant de 1 350 habitants en 1953 à 2 600 en 1962, pour atteindre les 5 000 en 1986.

Les services municipaux s'étoffent : l'école située à proximité est investie par la mairie en 1989, au moment de la mise en service de l'école Messidor. En 1990, la salle des mariages est construite, reliant le bâtiment historique à l'ancienne école.

De neuf employés en 1960, la mairie atteint les 118 en 1996, un chiffre en diminution dans les années 2010 avec le transfert de compétences à l'intercommunalité.

Avec l'ouverture de la nouvelle mairie en octobre prochain, une page s'ouvre : les habitants seront bientôt accueillis dans un bâtiment en phase avec son temps, économe en énergie, fonctionnel et lumineux.

1. La durée du mandat est portée à six ans en 1929.

Handball

Un club qui grandit !



La saison s'achève sur des succès. Au niveau senior, pour les équipes garçons, les résultats sont au rendez-vous : maintien confortable pour l'équipe 1 et montée pour l'équipe 2.

Quant aux seniors filles, après une belle saison, elles finissent 2^e de leur poule.

Pour les équipes jeunes des moins de 15 aux moins de 18 ans garçons et filles, elles ont porté haut les couleurs samauritaines, avec d'excellents résultats.

Les autres équipes n'obtiennent pas de résultats, car il s'agit de formation, base du projet sportif du club.

Un petit mot sur la catégorie "loisir", dont le nombre ne fait qu'augmenter, où la bonne humeur et le plaisir sont la ligne guide.



Tournoi mini-miss ci-contre et équipe seniors filles ci-dessus.

Pour la saison prochaine, le HBSM maintient son cap, avec la reconduction de la classe "hand" au collège Frédéric Mistral, mais aussi la validation d'une section sportive au lycée de l'Edit, en collaboration avec tous les clubs voisins.

Le travail dans les écoles et le handball féminin ont été le fil conducteur de cette saison, et les résultats commencent à arriver. Pour la saison prochaine, le retour au club de jeunes joueurs et joueuses (partis en championnat de France ou pour leurs études), prouve que la formation et l'état d'esprit du HBSM sont ancrés dans leur cœur. Il reste à les intégrer à ses effectifs seniors de façon à franchir encore une étape.

Pour élever une pyramide, il faut de nombreuses années et nous ne voulons pas aller trop vite car de solides fondations permettent de durer. Le 29 juin, le club a fêté ses 25 ans, cela permet de voir tout le chemin déjà accompli.

Pour la saison prochaine, le HBSM renforcera la qualification de ses éducateurs, ainsi que leur nombre, de façon à pouvoir accepter les nouveaux venus. Le HBSM est en train de grandir, toujours dans un esprit familial, sans lequel il ne pourrait que survivre.

🕒 **A venir : licences à partir du 1^{er} juillet**
Stage du 26 au 30 août pour les -15 ans
(années de naissance de 2003 à 2011).
Site : handball-saint-maurice-l-exil-hbsm.fr

Tennis

Une saison réussie

La saison du Tennis Club Samauritain vient de se clôturer avec la traditionnelle fête du club, en présence de nombreux adhérents. Cette journée, sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, a permis à tous de se retrouver et de partager les souvenirs de la saison 2018-2019, autour d'un bon repas. A cette occasion, ont été organisées les finales du tournoi interne qui a connu un franc succès avec 44 participants.

Côté sportif, cette saison a été une grande réussite pour le club. En effet, les classements et les joueurs classés ont augmenté. Cela a permis d'engager des équipes supplémentaires pour les championnats interclubs (une senior dame et une senior homme) et d'être plus compétitif dans la région. Le bilan est plus que positif : une grande partie des équipes sont sorties des poules et ont accédé aux phases finales, synonyme de montée en division supérieure.

Il reste maintenant pour le bureau à conclure administrativement la saison et mettre en marche ses projets pour celle à venir. Le Tennis Club Samauritain sera ravi de vous accueillir sur ses terrains pour la saison 2019-2020. N'hésitez plus : venez vous inscrire !



Equipe 1 homme, championnat régional contre Grenoble Tennis (1^{re} journée ligue 2).

🕒 **Contacts : 06 10 31 04 17**
tennisclubsamauritain@gmail.com

Judo

Un sport familial



Raphaël Mandier avec les enfants.

L'histoire du Judo Club Samauritain commence en 1989. Que de chemin parcouru depuis... Cette saison, le club aura participé à plus de 36 rendez-vous sportifs, toutes compétitions confondues.

Sa volonté est de continuer à développer son école de judo, tout en conservant son esprit de famille. Raphaël Mandier enseigne aux plus petits, tous les mercredis, les vertus pédagogiques de ce sport, fondées sur l'enseignement du respect et du contrôle de soi. Le judo s'exerce sur les tapis et se vit au quotidien dans la mise en pratique de ses valeurs : respect, politesse, courage, amitié, contrôle de soi, sincérité, modestie, honneur.

L'équipe enseignante est composée de François Rodriguez 3^e DAN diplômé d'Etat et professeur historique du club, d'Alain



L'équipe enseignante au complet.

L'herbette 6^e DAN diplômé d'Etat et directeur technique de l'Union Judo Rhône, de Christian Véréda 2^e DAN diplômé d'Etat et directeur technique des sections ardéchoises, et des coaches Victoria Cariven et Raphaël Mandier.

L'équipe vous retrouvera à la rentrée lors de ses cours les mardis, mercredis et vendredis, à partir de 17h, au complexe sportif.

☺ **Contacts : 07 69 62 37 98 / idrvjudo@gmail.com**
Site : www.drjudo.com (ainsi que sur Facebook)

Broadway Rock

Viens danser !



La saison du Broadway Rock Samauritain s'est achevée avec succès par son spectacle de fin d'année, les 21 et 22 juin. Tous les élèves, petits et grands, débutants ou confirmés, ont su offrir à leurs proches et à un public nombreux, un spectacle unique !

La saison prochaine de danse est en préparation au Broadway Rock Samauritain, en association avec l'Ecole de Danse et de Forme-Fitness Christophe Payan. Au programme, dès 3 ans et tous niveaux :

- **cours de danse** avec rock n'roll, rock sauté, salsa cubaine, bachata dominicaine, west coast swing, street jazz/street dance, baby dance, boogie-woogie, lindy-hop, tango, paso doble, valse...
- **cours de forme**, dès 14 ans, avec renforcement musculaire, stretching, aéro-danse, step, zumba®, zumba® marathon, piloxing et des nouveautés (strong by zumba®, jumpydance, cardiobox...)
- **cours pole dance**, débutants et intermédiaires.

Le club organise deux sessions de cours d'essais gratuits, du 24 juin au 5 juillet et du 9 au 21 septembre. Il serait dommage de ne pas en profiter !

☺ **Contacts : BP 428 à St-Maurice-l'Exil / 04 74 31 06 25**
06 15 99 10 39 / c.payan1@aliceadsl.fr
Site : www.ecole-danse-christophe-payan.fr
(ainsi que sur Facebook)

Randonnée

Allier sport et nature



Le club Sport Nature Loisirs Samauritain parcourt les multiples et magnifiques chemins du Parc du Pilat, lieu de ses principales randonnées.

Un séjour d'une semaine en Corse fin mai a amené quelques membres de l'association sur les routes de l'île de beauté, où ils ont conjugué randos et visites.

Le club a terminé la saison fin juin avant la trêve estivale, pour mieux repartir sur les sentiers du Pilat en septembre !

☺ **Contacts : 06 20 43 11 57 / alozano58.al@gmail.com**

Restaurant du Cœur

Une antenne active !



La campagne d'hiver des Restaurants du Cœur de Saint-Maurice-l'Exil s'est achevée en mars dernier, mais la porte de la structure reste ouverte, car la détresse de centaines de familles ne s'arrête pas avec l'arrivée du printemps.

Les Restos du Cœur, avec le dévouement et l'aide précieuse de la Municipalité, jouent à fond la carte de la solidarité dans notre communauté de communes. Situé dans l'ancienne caserne des pompiers, le centre accueille tous les mardis, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, les personnes inscrites préalablement.

En arrivant, elles trouvent un lieu convivial, chaleureux, pour oublier un temps leurs soucis, boire un café, bavarder entre amis, recevoir une écoute attentive et rassurante. Pour la distribution

de denrées alimentaires et parfois de vêtements (surtout bébés), les personnes sont accompagnées par un bénévole et le bavardage continue, ça fait du bien !

Intermède culturel

Les Restos du Cœur, ce sont aussi des moments d'échanges avec l'établissement public de coopération culturelle Travail et Culture (TEC) accompagné par des artistes. Laurence Vielle et Vincent Granger sont venus partager leur spectacle "Ô Théo" (photo), joué le vendredi 10 mai dernier, à la salle Louis Aragon.

"Jardins du Cœur"

Parmi les autres actualités, l'antenne de Saint-Maurice-l'Exil a ouvert un troisième "Jardin du Cœur", mis à disposition par une généreuse personne, après l'installation de la serre dont la bâche a été bien malmenée par les vents violents de ces derniers temps. Nul doute que des bénévoles, des personnes accueillies volontaires et même des jeunes continueront à désherber, bêcher, semer, arroser pour récolter le temps venu, les fruits (et légumes) de leur travail, destinés à la distribution.

☺ **Si vous avez du temps de libre, venez pousser la porte des Restos : distribution accompagnée, entretien des "Jardins du Cœur" et même bricoleurs de poussettes, vous trouverez quelque-chose à faire !**
Contacts : 04 74 29 77 45.

Objectif Photo

Retour sur une belle expo

L'exposition annuelle d'Objectif Photo s'est une nouvelle fois bien déroulée, du 19 au 26 mai. Plus de 350 visiteurs sont venus admirer les photos réalisées par vingt-et-un membres du club. Environ cent cinquante clichés traitant de thèmes variés ont été exposés dans ce magnifique écrin qu'est la chapelle de Givray. Ce fut une semaine riche en échanges et en convivialité. Deux classes de l'école élémentaire de Givray (CP et CP/CE1) sont venues, apportant un regard différent sur les œuvres.



"Brume" de Bernard Lecuyer.

Cette année, une tombola a permis aux visiteurs de gagner différents lots (séances de "shooting", images encadrées issues des photos exposées...).

Les résultats des votes ont donné le thème "sens dessus dessous" de Bernard Gradel gagnant.

La photo lauréate est "Sens dessus dessous" de Bernard Gradel.

celle de Christian De-

croix. Pour le thème commun "Lumière", Bernard Lecuyer avec sa photo "Brume" l'a emporté. Bravo à tous les trois !

La vie du club est au beau fixe avec ses trente-deux adhérents qui participent à diverses activités (sorties, concours...) où chacun peut exprimer sa passion. Des rendez-vous hebdomadaires permettent d'échanger images et conseils (tant sur le matériel que sur la retouche d'images), et de réaliser des prises de vue en commun, les mercredis soir.

☺ **Contacts : 04 74 29 60 88/06 74 43 48 66 (D. Charbin).**



Aquariophilie

A la découverte des poissons

Le club d'aquariophilie a accueilli sa première visite de groupe le 23 mai dernier, depuis l'inauguration de son nouveau local situé espace Marcel Noyer, le 31 mars.

Pour l'occasion, les petits du relais assistantes maternelles (RAM) de Saint-Maurice-l'Exil, accompagnés de leurs assistantes maternelles, ont découvert et admiré le bac d'eau de mer, une dizaine d'aquariums avec des poissons de tous les continents, les tortues terrestres et semi-aquatiques, sans oublier les geckos.

Les adhérents de l'association sont heureux d'avoir partagé ce moment avec les enfants.

☺ **Permanences au local les mercredis, de 18h à 20h et samedis, de 10h à 12h.**
Contacts : 04 74 29 77 10 / adasme38550@gmail.com
michel.javon@orange.fr
Site : www.adasme.fr



FNACA

Félicitations à Henri Bugaud !



19 mars 2019 : après un dépôt de gerbes au monument aux morts du cimetière de Givray commémorant le cessez-le-feu en Algérie, Jean Rullière, le président de la FNACA, a remis la croix du combattant à Henri Bugaud. Il fait partie des derniers promus pour leur temps de présence pendant la guerre d'Algérie. Henri est porte-drapeau à l'association et par ailleurs, un des plus jeunes "anciens combattants" de la FNACA. Il est originaire de la Saône-et-Loire dont il a gardé un fort accent !

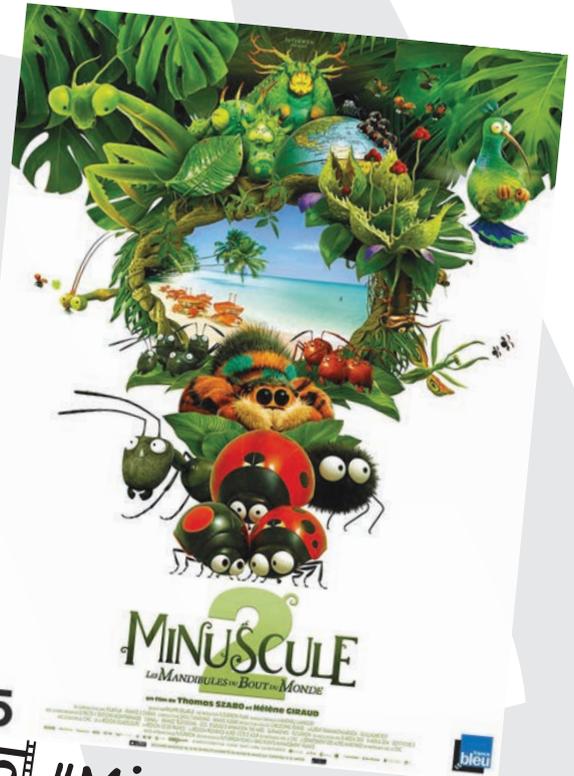
De nombreuses personnalités étaient présentes dont Monsieur le Maire Philippe Genty, des adjoints, conseillers municipaux et différents présidents d'association. Le verre de l'amitié a clôturé cette rencontre à la salle Boris Vian.

Toutes nos félicitations !

Cinémas de plein air



 "Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?"
Le 9 juillet



5
 "Minuscule 2"
Le 7 août



 A la tombée de la nuit
Ecole Messidor (repli salle L. Aragon
en cas de pluie)

Programme complet :
www.ville-st-maurice-exil.fr 